

N°action	Libellé de l'action	2019				2020				2021				2022				2023			
		T1	T2	T3	T4																
	Constitution du PAPI complet																				
0.1.	Mise en place d'une cellule d'animation																				
Axe 1 : Améliorer la connaissance et la conscience du risque																					
1.1.	Élaboration d'un schéma global de gestion du bassin de la Sarre																				
1.1.1.	Étude hydrologique																				
1.1.2.	Étude hydraulique																				
1.1.3.	Étude de la fonctionnalité des milieux aquatiques																				
1.1.4.	Étude topographique																				
1.1.5.	Étude du ruissellement																				
1.2.	Dialogue territorial																				
1.3.	Création et animation d'un groupe de travail afin de définir une stratégie pour la sensibilisation des agriculteurs aux bonnes pratiques																				
1.4.	Étude des impacts des aménagements projetés sur l'activité agricole et sur le foncier																				
1.5.	Émergence et entretien de la culture du risque																				
1.6.	Création d'un plan de communication pertinent et adapté au territoire de la Sarre																				
1.6.1.	Organisation et participation à des événements de sensibilisation																				
1.6.2.	Création de supports de communication																				
Axe 2 : Améliorer la surveillance, la prévision des crues et des inondations																					
2.1.	Amélioration de l'anticipation de la survenue d'une inondation																				
Axe 3 : Alerte et gestion de crise																					
3.1.	Amélioration de la gestion du risque inondation																				
3.1.1.	Aide à l'élaboration, à la mise à jour et la mise en œuvre des PCS et DICRIM																				
3.1.2.	Organisation d'exercices de gestion de crise																				
3.1.3.	Organisation d'un exercice de gestion de crise franco-allemand																				
3.1.4.	Assurer un appui pour l'intégration du risque d'inondation dans la mise en œuvre des PPMS																				
3.2.	Définir le besoin et la possibilité d'optimisation et d'extension du système d'alerte de la CASC																				
Axe 4 : Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme																					
4.1.	Création et animation d'un groupe de travail pour une meilleure prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme																				
4.2.	Elaboration d'une note relative à l'intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire et de l'urbanisme																				
4.3.	Accompagnement des collectivités dans l'élaboration des zonages pluviaux																				
Axe 5 : Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens																					
5.1.	Définition d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité																				
5.2.	Diagnostics de vulnérabilité																				
Axe 6 : Ralentir les écoulements																					
6.1.	Identification des scénarios d'aménagement																				
6.1.1.	Analyse des scénarios d'aménagement pour le ralentissement des écoulements																				
6.1.2.	Analyse multicritère (AMC)																				
6.2.	Analyse environnementale des scénarios d'aménagement																				

Études